Morlaàs, le 19 novembre 2025

Vincent Laporte,
Aux
Membres du Conseil Municipal des Enfants

Affaire suivie par : Vincent LAPORTE – animateur jeunesse - 06.62.15.42.87 – conseil-jeunes@mairie-morlaas.fr

OBJET : Compte rendu CME du 12 novembre 2025

- élus présents : Mme Constant Marie-France (Adjointe au Maire et déléguée aux Associations, au Sport et à la Jeunesse, en charge du CME) / M. Cazanave dit Berdot Pierre (conseiller Municipal et membre de la commission culture et vie associative) / Yves Lacoste (conseiller municipal aux commissions cadre de vie et culture).
- élus excusés : Mme Granget Delphine (conseillère municipale et membre de la commission vie associative, éducation et jeunesse) / Mme Vallecillo Sophie (déléguée à la culture) / Mme. Dumec Valérie (conseillère défense et membre de la commission cadre de vie).

- 8 conseillers présents :
Joris Schlicklin / Navid Rehoune / Antonin Couloume / Milan Teixugueira de Castro / Victoria Vannetzel Jadas / Ignacio Tyrse-Blaise / Louka Agulo Soubielle / Charlotte Cazé /
- Excusé : Leny Verquere

Introduction de la séance par M Laporte :

Vincent lit le mail de remerciement de Mme Dumec adressé aux membres du CME.
Elle remercie tous les conseillers présents aux cotés des élus et qui ont accompagné le Maire pour la remise de la gerbe lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.
Elle félicite Louka pour sa belle lecture du texte ainsi que Charlotte pour la collecte des dons pour les bleuets de France.
« Le public a apprécié leur présence et leur participation à cette cérémonie »

Présentation de l'ordre du jour.
Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 5 novembre 2025.

Travail sur le projet « mise en place d'une ludothèque » :

Après en avoir discuté avec les responsables de la bibliothèque et les élus le projet ludothèque ne se fera qu'a partir de janvier, effectivement une personne travaillant à la bibliothèque est chargée de l'organisation de ce projet et ne pourra intervenir qu'à partir du début d'année 2026.
Nous avons donc décidé de déplacer ce projet afin d'y travailler en coordination avec cette personne.
Les membres du CME ont donc choisi de mettre en place le projet « partenariat avec la résidence l'Arrayade ».

Partenariat avec la résidence l'Arrayade :

Les conseillers ont émis l'idée d'organiser un après-midi d'échange et de partage avec les résidents de l'Arrayade.

Plusieurs idées ont été proposées :

- Faire des massages
- Organiser une promenade
- Mettre de la musique
- Activités manuelles
- Décorer le sapin
- Mettre en place un goûter
- Fabriquer des habits de noël

Idées retenues :

- Activité manuelle
- Mise en place d'un gouter
- Chant de noël

Organisation de la journée :
La date du lundi 22 décembre a été retenue, l'après-midi de 14h à 17h.
Dans un premier temps les enfants créeront des objets de noël avec les résidents afin qu'ils puissent décorer leur chambre.
Par la suite un moment de convivialité autour d'un gouter préparé par les enfants et les parents sera proposé à toute les personnes présentes.
Cette après-midi se terminera par un chant afin de renforcer la magie et l'esprit de noël.

En fin de séance nous avons discuté du projet « concours de cuisine »
Plusieurs idées ont fusé quand à l'organisation, les récompenses, les idées de plats et du lieu.

- Faire venir les médiats (journaux, tv, radio)
- Proposer du matériel, ustensile
- Imposer un thème (dessert ou plat)
- Donner des notes sur différents critères (gout, présentation ...)
- Mise en place du plat du gagnant au restaurant scolaire
- Offrir un bon d'achat dans un magasin d'ustensiles de cuisine
- Faire le plat chez eux et l'emmener pour la dégustation
- Lycée haute vue ou salle des associations pour le lieu

Mme Constant clôture la séance.

La prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants se déroulera le mercredi 26 novembre de 10h à 11h30 à la mairie.

En remerciant l'ensemble des conseillers et des élus pour leur présence et leur implication, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

L'élue et l'animateur du CME,

Marie-France Constant et Vincent Laporte

